



RESUME CITOYENS du
RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE
2016

Programme opérationnel FSE Martinique ETAT 2014-2020

CCI 2014FR05SFOP004



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





Dans un objectif de visibilité, de simplicité et de gouvernance partenariale, les autorités de gestion (Préfecture et Conseil Régional) avaient décidé de confier la mise en œuvre du programme opérationnel FSE ETAT à une instance partenariale, le groupement d'intérêt public Martinique Europe Performance (GIP-MEP).

La mise en place juridique du GIP a été effective en Septembre 2015 mais a été abandonnée par la Collectivité Territoriale de Martinique en Mars 2016. La gestion du FSE a donc été ré internalisée à la DIECCTE à compter de cette date.

L'autorité de gestion a principalement consacré l'année 2016 à l'élaboration des procédures de gestion et du descriptif de système de gestion du PO FSE ETAT, tenant compte de la reprise des missions initialement confiées à la structure partenariale GIP Martinique Europe Performance.

Ainsi, la comitologie propre à l'autorité de gestion a été installée en mai 2016 en ce qui concerne le comité de pré sélection partenarial chargé d'examiner et de donner un avis d'opportunité sur les projets déposés et en Octobre 2016 pour le comité de programmation.

1. Le lancement des appels à projets

Les appels à projets lancés en Novembre 2015 ont été reconduits en 2016 permettant de recueillir 21 projets sur les axes gérés par la DIECCTE et 21 sur l'axe Inclusion géré par la Collectivité Territoriale de Martinique dans le cadre de sa subvention globale.

La CTM n'a publié aucun appel à projets en 2016 (hormis ceux permettant aux porteurs de déposer les projets au fil de l'eau). Néanmoins, des appels à projets seront lancés en 2017 pour dynamiser la programmation.

Ceux-ci viseront plus particulièrement les femmes afin d'atteindre les indicateurs de réalisation inscrits dans le cadre de performance.

Concernant la priorité 9.6 « stratégies de développement local », la CTM lancera son appel à candidatures pour la sélection des groupes d'actions locales (GAL) en 2017, après les consultations des instances communautaires et nationales sur ce dispositif en 2016 et du choix par la CTM de son circuit de gestion.

2. Etat d'avancement de la programmation

5 nouveaux projets ont été programmés en 2016 ce qui porte à 14 le nombre total de dossiers programmés soit :

- 2 dossiers sur l'axe 1 « soutenir et accompagner l'accès à l'emploi » pour un total de 7 380 951 € de FSE. Ces projets prévoient l'accompagnement renforcé pour favoriser le retour à l'emploi de 4 840 jeunes.
- 2 dossiers sur l'axe 2 « anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi »





pour un total de FSE de 3 125 348 €. Ces projets concernent l'accompagnement des chefs d'entreprises dans leur démarche de dialogue social et d'amélioration des conditions de travail et la mise en œuvre des congés individuels de formation des salariés. 420 salariés seront accompagnés.

- 1 dossier sur l'axe 4 « Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous ». Ce dossier prévoit l'accompagnement de 144 décrocheurs.

Aucune nouvelle opération n'a été programmée au titre de la subvention globale confiée à la Collectivité Territoriale de Martinique en 2016 en raison notamment d'une part du changement institutionnel et d'autre part de la réorganisation de la gestion des fonds européens y compris de la gestion du FSE-Inclusion au sein de la CTM. La programmation reprendra son cours en 2017.

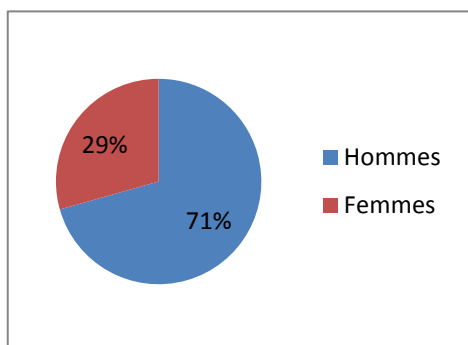
Le taux de programmation total est 14,41%.

3. Etat d'avancement de la réalisation

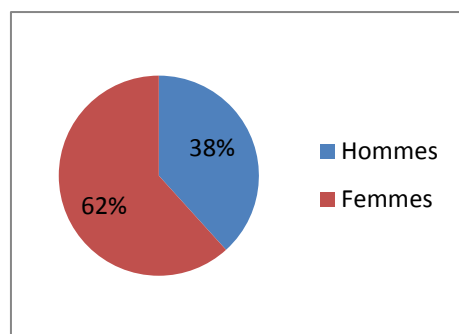
Aucune dépense n'a été déclarée en 2016 à la commission européenne.

Toutefois, les opérations ont démarré et le suivi de l'entrée en action des participants permet de retenir au niveau de chaque axe :

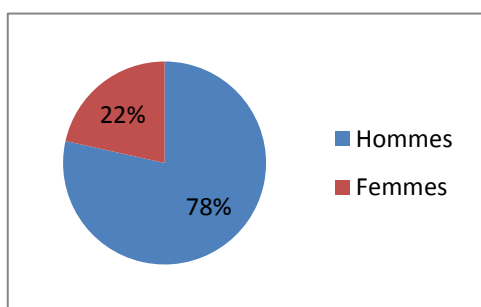
Axe 1 : 1327 jeunes de moins de 30 ans accompagnés



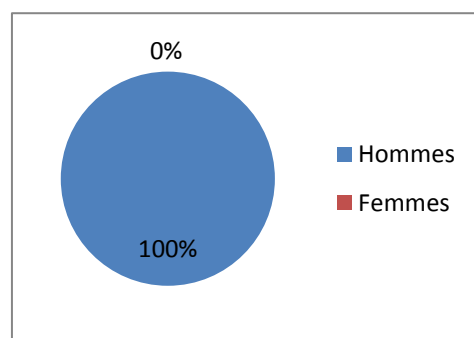
Axe 2 : 335 salariés en formation



Axe 3 : 79 participants engagés dans un parcours d'insertion



Axe 4 : 6 décrocheurs accompagnés





4. le paramétrage du système d'informations

L'autorité de gestion a opté pour l'utilisation de l'outil Ma démarche FSE pour la gestion des dossiers FSE. Cet outil a été lancé par la DGEFP pour la mise en œuvre du PO National et a du faire l'objet d'adaptations pour le PO FSE ETAT Martinique. Le paramétrage s'est achevé le 19 novembre 2015, et le lancement des appels à projets a été opérationnel à la Martinique.

En ce qui concerne le suivi des indicateurs spécifiques au programme opérationnel FSE Etat, une seconde adaptation était nécessaire qui s'est concrétisé en Mars 2017.

Ainsi, Ma démarche FSE permet de prendre en charge toute la gestion d'un dossier FSE et les porteurs peuvent déposer leurs bilans d'exécution.

5. Les actions de communication

L'autorité de gestion et l'organisme intermédiaire se sont engagés vis-à-vis des partenaires et des porteurs de projets en réalisant des accompagnements individuels ou collectifs pour :

- Présenter les orientations du PO FSE ETAT, ses enjeux et cadre de mise en œuvre,
- Identifier les difficultés d'utilisation de l'outil Ma démarche FSE et leur apporter les aides techniques nécessaires,
- Lever les difficultés liées à la saisie des dossiers dans l'outil dédié,
- Sensibiliser aux nouvelles règles de gestion 2014-2020 et aux obligations incombant aux porteurs de projet.

6. Le comité de suivi interfonds

Le comité de suivi interfonds (CSI) 2014-2020 s'est réuni en Novembre 2016 et a pris connaissance de l'état d'avancement du programme opérationnel. Il a approuvé les modifications apportées au plan d'évaluation interfonds.

